

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3832 - Mercredi 03 Mars 2021 - Prix : 200 Fc

RENTRÉE SCOLAIRE

## Une reprise sous des nouvelles dispositions sécuritaires et sanitaires



### ENCORE + D'ACTION AVEC LES OFFRES CANAL+

**MEN IN BLACK : INTERNATIONAL**  
EN MARS SUR **CANAL+**



DU 1ER AU 15 MARS 2021  
**FORMULE LE PACK**  
**+ DECODEUR**  
**A 17 000 KMF**  
AU LIEU DE 20.000 KMF\*

LES OFFRES

**CANAL+**

\*Offre valable aux Comores du 1er au 15/03/21 pour tout nouvel abonnement d'une durée d'un mois en paiement comptant à la formule **LE PACK à 16.000 KMF/mois**. Le décodeur est à 10000 KMF ou à 5000 KMF. Uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Voir conditions et autres offres en boutiques CANAL+.

CANAL+ Réunion : S.A.S. au capital de 1.500.000 € - R.C.S. de Saint-Denis 352 827 646.

## TROIS QUESTIONS À IMAM ABDILLAH

**"Je mesure la responsabilité qui est la mienne"**

*Fraichement nommé directeur général de la coopération internationale au Ministère des Affaires étrangères, Imam Abdillah affiche des grandes ambitions pour son nouveau poste. Président du comité national économie bleue, point focal national de l'Indien Océan Rim Association (IORA), point focal national de la Communauté de développement d'Afrique Australe (SADC), Officier permanent de Liaison de l'Union des Comores auprès de la COI et président en exercice dudit comité, Imam est un jeune diplomate aguerri. Dans cette interview, il évoque l'importance de la diplomatie pour un pays comme le nôtre.*

**Question : Vous venez d'être nommé directeur général de la coopération internationale au ministère des affaires étrangères. Quel sera votre plus grand et pre-**

**mier chantier ?**

**Imam Abdillah :** L'action diplomatique se mène sous deux canaux principaux: la politique internationale ou activité diplomatique, et la coopération. Ces deux canaux sont toutefois intimement liés. Le poids des Etats n'étant pas le même au sein de la communauté internationale, les Petits États Insulaires en Développement (PEID) en particulier, inscrivent plus leur participation dans les activités de coopération. Dès lors, la coopération internationale représente le socle de la vision de développement des pays comme le nôtre et le tremplin du renforcement des liens avec le reste du monde. C'est vous dire que je mesure la responsabilité qui est la mienne dans la réalisation de la vision du Chef de l'État d'ici 2030. Mon plus grand chantier consiste donc, sur le court et moyen termes, à donner corps à cette vision de développement dans un monde

de plus en plus globalisé et où le multilatéralisme est plus que jamais nécessaire. Des cadres stratégiques ont déjà été élaborés notamment à l'issue de la Conférence de Paris. Il s'agit d'atteindre les objectifs fixés avec l'accompagnement de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux.

**Question : Vous êtes en poste à la COI en qualité d'OPL. Que vous apportera ce titre par rapport aux approches diplomatiques avec des pays voisins ?**

**Imam Abdillah :** Dans cette vision globale de développement, l'ancrage des Comores dans son environnement naturel, à l'échelle continentale et dans l'Océan Indien, est d'un enjeu stratégique. Le travail et l'expérience progressivement acquis, au cours des dernières années, réconfortent mes convictions antérieures d'une coopération de proximité qui ouvre la voie à la paix, la sécurité et le développe-



ment. Avec cette nouvelle responsabilité, je garde toujours en vue la nécessité de porter plus haut la voix de mon pays dans une large mesure.

**Question : Auriez-vous une vision sur la stratégie de la diplomatie nationale pour renouer les liens avec le Qatar et l'Iran ?**

**Imam Abdillah :** La somme de

toute cette vision, rentre dans le cadre d'une stratégie globale de développement du pays, au travers de la coopération dont le périmètre de mon champ d'action est clairement défini.

Propos recueillis par  
A.O Yazid

*Après 3 ans d'arrêt des activités pour des raisons de créances non honorées, la station historique à Mohéli de la société des hydrocarbures s'apprête à reprendre service. Le projet de privatisation de cette station a été balayé d'un revers de la main par les autorités centrales.*

La crise de la covid-19 qui a secoué l'île de Mohéli a appelé les autorités insulaires à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter les regroupements de la population. Désengorger la station Younsa de Hayraha par la réouverture de la station des hydrocarbures fût l'une des solutions préconisées. Sauf que cette station a des ardoises sombres de plusieurs millions auprès de la société. Les auteurs de ces malversations, selon Loutfi Attoumane, directeur régional des hydrocarbures sont à la fois des internes et des externes. «

## VENTE DE PRODUITS PÉTROLIERS

**La station de la société des hydrocarbures à Mohéli va reprendre ses activités**

Les procédures de remboursement sont entamées et vont se poursuivre pour certains cas en justice », précise-t-il.

L'idée de privatisation de cette station a été avancée par les autorités insulaires et plusieurs dinosaures de la politique mohélienne se bousculaient déjà pour se tailler la part du lion. Cependant, ce projet se heurtait à cette problématique des créances jusqu'à ce que les autorités centrales tranchent pour rejeter toute idée de privatisation. La semaine dernière, des jerricans avaient déjà envahi la station car l'annonce de reprise des activités a été faite puis rejetée tout de suite après par les autorités cen-

trales.

Le patron de la SCH Oumara Mgomri est attendu dans l'île dans une semaine, pour l'ouverture officielle de cette station service. Une initiative qui va permettre aux consommateurs des produits pétroliers de faire un ouf de soulagement. Il est à noter que la plus grande station service de l'île, celle de Moimbassa, n'a toujours pas repris ses activités à cause des différends qui opposent les principaux patrons de cet investissement qui ne sont autres que Mme Sitti Kassim, l'ancienne Ministre et l'ancienne première dame Mme Ikililou.

Riwad



## ENVIRONNEMENT

**Gestion des déchets : Aller sur le terrain**

*Une fois de plus la question relative à la gestion des déchets dans la capitale revient au devant de la scène avec l'annonce d'un projet appuyé par un organisme sud-africain.*

On a rappellera que depuis bien longtemps les différentes autorités qui se sont succédées dans le pays se sont toujours contentées d'apporter des palliatifs à la gestion des sites de décharge. On est dans le cas typique du provisoire qui dure. Ce énième projet qui va travailler avec la toute nouvelle agence de gestion des déchets risque d'être un cautère sur une jambe de bois si la question des sites pour les décharges n'est pas

considérée comme une priorité politique. La nouvelle agence aura du pain sur la planche si elle sort de ses bureaux et fait un travail de terrain avec les communes.

Aussi, la question des décharges est un problème qui doit être pris au sérieux par l'ensemble des acteurs concernés. Et cette fois, encore, les regards vont se tourner vers l'État pour lui demander de jouer un rôle plus actif qu'il ne l'a fait auparavant. Il est admis par tous, que si les choses restent en l'état, nous courons le risque d'une catastrophe sanitaire en plus de la Covid-19. Même si dans les îles de la lune, nous avons la fâcheuse tendance à tout remettre sur le compte de la fatalité même ce qui nous tombe sur

la tête par notre propre faute.

Ces quelques éléments pour rappeler que si l'Etat a joué un grand rôle pour la désignation du site, il s'est par contre déjugé quand il s'est agi de prendre une décision pour appuyer les autorités insulaires et locales pour sécuriser le site.

Par ailleurs, nous rappelons qu'il a été admis par des institutions internationales travaillant sur les petits états insulaires en développement que « Chacun doit trouver pointure à son pied » concernant la gestion des déchets. Si les petits États insulaires se heurtent comme d'autres pays en développement à des difficultés liées à la gestion des déchets, les bonnes pratiques dans ce domaine ne sont pas nécessaire-

ment transférables même entre ces États.

La meilleure manière est celle qui correspond à la combinaison unique en son genre des caractéristiques d'un pays. Chez nous, la faiblesse de l'État dans ce domaine conduit souvent une minorité active à bloquer l'intérêt général. Il convient donc, dès à présent, de rejeter les illusions et de se mettre à l'œuvre en mettant en avant l'ingéniosité et l'engagement de nos communautés pour faire bouger les décideurs.

Si aujourd'hui personne ne veut avoir une décharge dans « son jardin » pour reprendre une expression utilisée dans ce domaine, il n'en demeure pas moins que ceux qui

ont pris des responsabilités dans notre pays se doivent de prendre des initiatives et ne pas attendre que le système des Nations-Unies ne débarque toujours avec ses « plans d'urgence » et ses experts aux termes de références toutes en nuances, ajouteraient des mauvaises langues.

Pour paraphraser l'autre, nous dirons que sensibiliser les gens sur les déchets c'est bien, mais disposer des décharges contrôlées pour les traiter, c'est mieux ! Pour cela, il faut une prise de conscience plus grande des nos politiques.

Mmagaza

## RENTRE SCOLAIRE

## Une reprise sous des nouvelles dispositions sécuritaires et sanitaires

*Sous la condition de respecter avec rigueur les mesures contre la covid-19, les établissements scolaires sont autorisés de rouvrir les portes dès ce mercredi 3 mars.*

*Cette reprise des cours réjouit énormément le secteur privé qui se trouvait au bord de l'asphyxie, au risque d'une longue perturbation de l'enseignement.*

Les établissements scolaires rouvrent les portes ce mercredi matin et ce, après deux mois de fermeture pour des raisons

sanitaires. Cette reprise a commencé depuis le 1er mars mais elle se fait de façon progressive. « Les chefs pédagogiques, les chefs des districts et les enseignants ont repris leurs fonctions lundi dernier. Mardi était le tour des enseignants et les élèves vont reprendre le chemin de l'école ce mercredi 3 mars. Toutes dispositions sécuritaires et sanitaires sont prises pour faciliter cette reprise des cours », confie Moindjié Mohamed Moussa.

Bien que le virus circule toujours, cette initiative de sauver l'an-

née scolaire en cours est jugé nécessaire vu les lourdes conséquences de la première vague du coronavirus, qui ont impacté le système éducatif depuis avril 2020. À part les élèves qui applaudissent cette reprise des cours, les établissements privés se réjouissent davantage car tout le monde a cru que la réouverture des écoles allait tarder compte tenu de la virulence de la deuxième vague et son lot de décès que le pays a enregistré depuis janvier dernier.

Pour éviter une nouvelle flam-

bée des cas de covid-19, le ministre de l'éducation exige l'application stricte des gestes barrières en milieu scolaire en épargnant l'élève pour qu'il n'attrape pas le virus pour le transporter à la maison où vivent des personnes vulnérables, surtout qu'à la maison les mesures barrières ne sont suffisamment respectées. Ainsi le ministère de l'éducation a mis en place des délégués régionaux et exige aux agents de l'inspection régionale de veiller sur l'application stricte des mesures anti covid-19. A titre de rappel, c'est

le port du masque, le lavage des mains avec des gels hydro-alcooliques et le respect de la distanciation physique. Certes la situation sanitaire semble se stabiliser dans les trois îles mais la vigilance reste de mise car seul le respect des mesures préventives, peut garantir contre le risque d'une troisième vague de la covid-19.

Kamal Gamal

## ÉNERGIE :

## Deux groupes électrogènes attendus à la mi-mars

*Deux groupes électrogènes sont attendus vers la mi-mars. Selon nos informations, il s'agit de la société Belge Intervek à travers Eneria se trouvant en France qui a vendu ses moteurs à Sonelec. C'est ce même fournisseur qui avait vendu les neuf moteurs à la Sonelec (ex Ma-Mwe) en 2017.*

Les deux moteurs sont attendus à la mi-mars. Chose pour le moins surprenante dans cette affaire, le gouvernement traite à nouveau avec la société Belge Intervek. C'est elle qui a vendu ces deux groupes électrogènes à la Sonelec alors que les neuf groupes achetés auprès du même fournisseur en 2017 n'auront pas donné entière satisfaction. La faute peut-être à l'État comorien qui, à grands coups de communication, avait présenté ces moteurs comme l'alpha et l'oméga

du décollage économique du pays.

Soulignons toutefois que dans le cadre de cette deuxième vente Intervek avait dépêché un technicien pour une mission d'évaluation dans les centrales. Ce technicien a également prospecté les besoins en pièces de révisions de quelques groupes que son employeur pourrait vendre à la Sonelec. Il semble que le directeur général Soilihi Mohamed Djounaid veut, vaille que vaille, tenir sa parole de rétablir l'électricité dans les quatre-vingt dix jours de sa nomination.

Si l'ambition est salubre, le fait de renouer avec Intervek ne rassure pas. Les moteurs achetés auprès du même fournisseur en 2017 n'auront tenu (difficilement) que trois ans. Et aujourd'hui, d'aucuns se demandent pourquoi il n'y a pas eu d'appel d'offre. « C'est regrettable de ne pas jouer la transparence dans cette



Siège de la SONELEC.

transaction. Le directeur général de la Sonelec est un grand homme et un vrai administrateur. Comment se fait-il qu'il n'a pas lancé un appel

d'offres ? », se demande un retraité de la Sonelec. « Sa posture administrative m'avait donné un espoir, qu'il ferait preuve de transparence dans

les affaires commerciales. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Si ça continue ainsi, on ne va pas s'en sortir de sitôt ».

Pour rappel, lors de la vente des neuf moteurs en 2017, c'était Soilihi Mohamed alias Campagnard qui était le directeur général de la Ma-Mwe, devenue Sonelec un peu plus tard. Il avait averti le ministre de l'énergie de l'époque, Djaffar Ahmed Said, que les groupes électrogènes n'étaient pas neufs. Pour l'instant, La Gazette des Comores n'est pas en mesure de connaître l'état réel des deux groupes électrogènes attendus dans moins de 15 jours. Le service de communication de la Sonelec nous a juste indiqué que les groupes électrogènes sont attendus à la mi-mars.

Nassuf Ben Amad

## RÉAMÉNAGEMENT DE PEINES DE PRISON

## La décision se fait toujours attendre

*Alors que les travaux préliminaires ont été faits pour désengorger les prisons en cette période de crise sanitaire, la décision se fait toujours attendre du côté du ministère de la justice. Et aucune information ne filtre depuis.*

Le gouvernement a-t-il changé d'avis ? 23 jours depuis que la décision a été entérinée en conseil des ministres du 10 février dernier, le réaménagement de peine de certains prisonniers se fait toujours attendre. Cette décision a été prise dans un seul but d'endiguer la Covid-19, qui a fait 144 décès dans le pays. Selon des sources autorisées, les travaux préliminaires ont été faits dans les meilleurs délais. Le 11 février dernier, le procureur général, Soilihi Djae avait fait savoir à la presse que les privilégiés seront les détenus ayant commis un délit mineur mais la décision finale revenait aux autorités compé-

tentes.

Pour rappel, après la déclaration du porte-parole du gouvernement concernant la libération de certains détenus pour désengorger les prisons, le parquet général avait pris les choses en main. Il avait précisé que

les travaux préliminaires vont durer 72 heures. Si l'on s'en tient à ce délai, les travaux auraient déjà pris fin dans la même semaine. « Le travail a été fait mais la décision finale revient au ministère de la justice. J'ai juste ordonné au service pénitencier

de répertorier les détenus. Une fois le travail fait, c'est au ministre de la justice de se prononcer sur la question », confie Soilihi Djae, le procureur général.

Joint au téléphone pour connaître l'évolution du dossier, ni le ministre de la justice ni son cabinet n'ont souhaité répondre à notre requête. Notons que la prison de Moroni compte aujourd'hui plus de 225 prisonniers vivant dans des conditions de promiscuité et de précarité avérées. Quotidiennement, ces gens reçoivent de la visite et ils peuvent facilement être contaminés par le virus. Et jusque-là, aucune stratégie de dépistage n'est prévue dans la zone carcérale depuis le début de la Covid-19 dans le pays. Pour mémoire, les critères requis dans ce genre de situation, ce sont les personnes ayant commis des petites infractions.

Andjouza Abouheir



Maison d'arrêt Moroni.

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



# TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONTROLEUR INTERNE - AUDITEUR DE GESTION de la société Nationale d'électricité des Comores (SONELEC)

## I – CONTEXTE GENERAL :

Le Gouvernement comorien a mobilisé un fonds auprès de la Banque Mondiale pour soutenir la Société Nationale de l'Electricité des Comores (SONELEC) à travers le Projet COMORSOL qui vise entre autres objectifs :

- Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles de la SONELEC ;
- La mise en œuvre opérationnelle d'un système de gestion intégré avec un module de Comptabilité, finance et immobilisation,

Pour accompagner la mise en œuvre du système intégré, la Direction Générale de la SONELEC, envisage de renforcer les compétences et les performances de la Direction Administrative et financière (D.A.F) en procédant au recrutement d'un Contrôleur Interne (Auditeur-contrôle de gestion) dont le profil et le mandat sont définis dans les présents termes de références.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le recrutement d'un Contrôleur Interne pour assurer la mission de contrôle permanent tant au niveau du siège qu'au niveau des directions régionales.

## II. Tâches et Responsabilités :

### a- Tâches :

Le Contrôleur de gestion a pour mission principale, le contrôle, le conseil, l'évaluation et la certification de la régularité de la gestion dans toutes ses activités et relativement au suivi des procédures. Cette mission est basée sur une approche systématique et méthodique en vue de l'amélioration constante du fonctionnement du système de contrôle au sein de la Direction Administrative et financière de la SONELEC. Il a également pour mission de consolider les bonnes pratiques afin d'optimiser l'audit et le contrôle tant au niveau organisationnel qu'opérationnel.

Le Contrôleur Interne, assure la réalisation des missions d'audit & contrôle tant au niveau de la Direction Générale qu'au niveau des Directions régionales.

### b. Responsabilités et attributions :

Placé sous la responsabilité et la supervision directe du Directeur Général, les principales responsabilités et attributions du Contrôleur Interne sont :

- Assurer le suivi et le respect des procédures administratives, comptables, financières et des systèmes de contrôle interne en vigueur au sein de la SONELEC.
- Effectuer systématiquement des contrôles de gestion au sein des Directions régionales, et ce en fonction de l'organisation de travail au sein de la Direction Administratif et financier.
- Auditer la fiabilité des opérations administratives, comptables et financières, et proposer des améliorations dans l'organisation sur les procédures et la méthodologie de travail.
- Effectuer des missions de contrôle sur terrain, vérifier les pièces comptables et les états certifiés des dépenses des bénéficiaires ;
- Identifier si les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions fondées sur les procédures de passation de marchés.
- Auditer la conformité, la sincérité et la fiabilité des rapports établis avec les accords de financement, donnant une image fidèle des transactions.
- Evaluer la performance de la Direction Administratif et financier sous l'angle opérationnel et identifier les possibili-

tés d'optimisation selon les critères d'« Efficience » et d'« Efficacité ».

- Transmettre à la Direction Générale les comptes rendus ponctuels d'audit ainsi que les rapports semestriels et annuels d'activités ;
- Superviser et vérifier les dossiers à présenter aux missions d'audit annuel et/ou intérimaire et préparer les dispositifs pour la bonne réalisation des missions d'audit ;
- Suivre l'application des recommandations émises par les auditeurs externes, les managers ;
- Etablir un programme d'audit et des plans d'audit en fonction de la nature et de l'importance de l'activité et des priorités puis, conformément aux normes de la profession et à la politique de la Direction Générale;
- Etablir la procédure d'audit conformément aux normes et suivant un référentiel pré établi ;
- Analyser les processus, procéder à l'audit, documenter les rapports d'audit ;
- Assurer la garantie du respect des procédures de gestion administratives et financières en place ;
- Vérifier le respect des règles et procédures administratives financières et comptables ainsi que les lois et réglementations en vigueur et applicables conformément aux termes du manuel de procédures ;
- Accompagner la Direction générale dans l'amélioration continue du processus de gestion financière dans le cadre du système de management de la qualité (SMQ) en vue de l'amener vers sa certification,
- Produire périodiquement des situations des travaux de contrôle interne réalisés ;
- Effectuer le suivi et l'évaluation objective de la mise en œuvre des recommandations ;
- Promouvoir l'amélioration et la mise à jour de la méthodologie de contrôle.
- Analyser les informations financières quantitatives et qualitatives issues des banques ;
- Procéder ainsi à l'analyse comparative des indicateurs de performance, en axant cette analyse sur des critères d'efficacité et d'efficience, notamment en se basant sur les normes et pratiques admises à la SONELEC;
- Rédiger une note de synthèse destinée à la Direction Générale et fournir en ce sens des recommandations et des conseils en matière d'amélioration de la gestion;
- Effectuer une série d'audit thématique selon la planification du Département, et ce selon les principes généraux qui dictent le processus au sein de la Direction Générale ;
- Tenir l'historique des rapports d'audit et livrables inhérents.
- Etablir un plan de travail opérationnel et les détails des interventions.
- Et toutes prestations relevant de son domaine de compétence et de son champ d'intervention qui lui sont assignées, et demandées par son supérieur hiérarchique.

## III. Profil du candidat :

Educations et expériences :

- Etre titulaire d'un Master en Finance-Audit et/ou contrôle de Gestion (option Finance et Comptabilité),
- Maîtrise des techniques d'audit et du contrôle budgétaire,
- Au moins deux(2) années d'expériences professionnelles dans la fonction de contrôle de gestion et d'audit,

## Aptitudes/connaissances

- Solide formation et pratique des systèmes d'information et Pack office : Excel et Word.
- De bonnes capacités de communication et de rédaction.
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral), l'anglais serait un atout.

## Qualités personnelles :

- Sens de l'organisation
- Excellentes capacités de planification, d'anticipation, d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'analyse et de la synthèse, rigueur et méthode
- Fiabilité, ponctualité
- Ethique professionnelle, respect de la confidentialité et de la réserve nécessaires à l'exercice de la fonction
- Disponibilité et discrétion

## IV – DUREE DE LA MISSION

Le Contrôleur interne sera recruté pour un contrat d'essai pour une durée de 6mois. Il sera titularisé, si ses performances sont jugées satisfaisantes à l'issue de l'évaluation faite par la Direction Générale.

## V – CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront déposer un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général ;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste ;
- une copie du diplôme de Master en Audit-contrôle de gestion (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien) ;
- une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard, **le 08/03/2021 à 14 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé.

L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

**Secrétariat du Bureau du Directeur Général  
SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE  
DES COMORES**

**MORONI – COULEE DERRIERE  
LE CROISSANT ROUGE**

**« Recrutement d'un Contrôleur interne - Auditeur de gestion au siège social de la SONELEC »**

## VI – PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection sera effectuée conformément aux Directives de la SONELEC et comportera deux phases :

- (i) une phase de présélection des candidats sur la base de l'analyse des dossiers de candidature
- (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés afin d'identifier le candidat le plus qualifié et le plus apte pour le poste.

Le candidat retenu à l'issue du processus de sélection sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

## FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

# A Ngazidja, la Coupe des Comores s'enchaîne avec les 16e de finale

La reprise des compétitions débute par la Coupe des Comores, phase régionale, au lieu du championnat, préalablement annoncé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ben Ahmed Nouridine. A Ngazidja, les terrains retenus sont le complexe omnisports de Maluzini et le stade de Moroni. Les prétendants au titre s'affrontent en seizième de finale : voir calendrier.



Stade de Malouzini

Pour les trois ligues de football insulaires (Moili, Ndzouani et Ngazidja), le chemin des stades est ouvert. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ben Ahmed Nouridine, avait programmé la reprise des compétitions par le championnat des Comores (D1), phase régionale. Mais, un bras de fer avait opposé ces prétendants au titre aux instances organisatrices des matches. Le choix des stades de Fomboni, de Hombo et de Moroni pour abriter exclusivement toutes les rencontres n'ont pas fait l'unanimité.

« Non, l'initiative ne serait

pas équitable, motivante et promotionnelle pour les adversaires. « Vous imaginez, une équipe de Mbadjini, de Hamahamet ou de Mitsamiouli venir à Moroni, deux ou trois fois par semaine, pour jouer un match de championnat, acculé à huit clos ! C'est financièrement, inconcevable. Pour une fois, les équipes de D1 de Moili, Ndzouani et de Ngazidja ont parlé d'une même voix. L'unanimité manifestée a fait eu gain de cause. On joue la

Coupe des Comores », rapporte Issa Moussa, entraîneur de Twamaya Club de Mvuni. La particularité du stade de Moroni, il est considéré comme neutre. Les matches du championnat des équipes qui recevaient ici sont transférés au complexe omnisports de Maluzini.

**Bm Gondet**

## Calendrier

**Rencontres de Maluzini, mars 2021, vers 15h 00**

**Mercredi 3** : Us Mbeni (D1) # Volcan club de Moroni (D1)

**Samedi 6** : Fc Hantsindzi (D1) # Ngaya Club de Mde (D1)

## Matches à Moroni

**Lundi 1er** : Feheni club (D3, Mbadjini) # Kaz Club (D2, Mkazi)

**Mardi 2** : Ajsd (D3, Dzouadju) # Apaches Club (D2, Mitsamiouli)

**Jeudi 4** : Twamaya Club (D1, Mvuni) # District Hamahamet

**Vendredi 5** : Étoile Polaire (D2 Nyumamilima) # Fcm (D1, Male)

**Dimanche 7** : Usn (D2, Ntsaweni) # Rapide Club (D3, Moroni)

## Numéros utiles

### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



## UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Commissariat National de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

### Avis d'appel à candidature de recrutement de trois (3) consultants Nationaux: psychologue, prévention et protection des violences basées sur le genre

**Localisation:** un(1) Ndzouani,

un(1)Ngazidja, un(1)Mwali

#### IDENTIFICATION

**Titre du poste:** Consultant Psychologue, Protection et Prévention et prise en charge des Violences basées sur le Genre

**Rapporte à:** Commissariat Nationale à la solidarité, à la protection sociale et à la promotion du genre

**Travaille en collaboration avec:** Tous le personnel du centre d'écoute et de prise en charge/ ou autres structures de lutte contre les VBG.

**Durée du contrat:** 8 mois (à partir du 10 mars 2021)

**Lieu d'affectation:** Centre d'écoute et de prise en charge un(1)Ndzouani, un(1) Ngazidja, un(1) Mwali

#### I. CONTEXTE DE LA MISSION

La prévalence de la violence basée sur le genre notamment la violence sexuelle reste très élevée. Les centres d'écoutes au niveau national ont reporté et pris en charge 2251 cas de viols, dont 413 en 2016, 560 en

2017, 698 en 2018, et 580 en 2019. Dans ce contexte, la prise en charge psychologique des victimes de violences basées sur le genre (VBG) représente un enjeu crucial dans le parcours de résilience du/de la survivante. Il apparaît donc indispensable, au stade de l'évolution des centres d'écoute et de prise en charge des VBG surtout dans cette période de COVID 19 de disposer un personnel pour la prise en charge psychologique des survivant(e) s de VBG.

Ainsi, l'UNFPA, se propose de contribuer à la prise la charge psychologique des survivants (es) des VBGs à travers le commissariat à la solidarité, à la protection sociale et à la promotion du genre en recrutant trois psychologues en appui aux centres d'écoute. La mission s'exécutera sous forme de permanences psychologiques aux centres d'écoute et de prise en charge. Toutefois, le psychologue pourrait être déployé sur le terrain et dans les autres structures des ONGs nationales et ou organisation de la société civile en cas de besoin. Le psychologue effectuera des séances

d'entretien et de suivi psychologique du survivant (es) qui en ont besoin. De plus le/la psychologue pourra organiser en accord avec le centre d'écoute et de prise en charge toute activité pouvant contribuer au bien-être psychosocial des survivant (e) s et à la prise en charge psychologique des agents psychologiquement traumatisés.

Le/la psychologue consultant (e) travaillera en étroite collaboration les centres d'écoute et les ONGs et les personnels techniques de l'ONG notamment les responsables pour l'identification et la prise en charge des besoins d'accompagnement psychologique. il/elle aura aussi à former les agents des structures pour renforcer les capacités de résiliences du personnel des centres d'écoute et de prise en charge à faire face au stress. Plus d'informations, merci de cliquer sur ce lien [https://comoros.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/tdr\\_consultant\\_psychologique\\_des\\_victimes\\_de\\_violences\\_sexuelles\\_03.02.2021\\_1.pdf](https://comoros.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/tdr_consultant_psychologique_des_victimes_de_violences_sexuelles_03.02.2021_1.pdf)





# TERMES DE REFERENCE

## POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE

### de la Société Nationale d'Electricité des Comores (SONELEC)

#### I – CONTEXTE GENERAL :

Le Gouvernement comorien a mobilisé un fonds auprès de la Banque Mondiale pour soutenir la Société Nationale de l'Electricité des Comores (SONELEC) à travers le Projet COMORSOL qui vise entre autres objectifs :

- Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles de la SONELEC ;
- La mise en œuvre opérationnelle d'un système de gestion intégré avec un module de Comptabilité, finance et immobilisation,

Pour accompagner la mise en œuvre du système intégré, la Direction Générale de la SONELEC, envisage de renforcer les compétences et les performances de la Direction Administrative et financière (D.A.F) en procédant au recrutement d'un Comptable dont le profil et le mandat sont définis dans les présents Termes de références.

#### II – TACHES ET RESPONSABILITES DU COMPTABLE :

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Administratif et Financier (D.A.F) et de l'Agent comptable principal, le Comptable aura pour mission de réaliser les activités suivantes :

##### ► Gestion Budgétaire

- Contribuer à l'élaboration du Programme de Travail Annuel Budgétisé ;
- Renforcer les outils de suivi de l'exécution budgétaire ;
- Assister le D.A.F dans le suivi de l'exécution budgétaire globale à travers la matrice d'exécution budgétaire.

##### ► Gestion Comptable :

Sous l'autorité hiérarchique de l'Agent comptable principal, le comptable aura à réaliser les tâches suivantes :

- Tenir la comptabilité générale, budgétaire et analytique conformément au Syscohada ;
- Elaborer les fiches d'imputation comptables ;
- Effectuer la tenue des livres comptables obligatoires ;
- Participer à la réalisation et à la vérification des opérations comptables et analyser les comptes ;
- Assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables ;
- Etablir les états de rapprochement bancaire mensuels,
- Assurer la liquidation des factures ;
- Suivre les comptes fournisseurs (dettes, créances, etc...),
- Tenir à jour l'archivage des pièces comptables ;
- Tenir à jour le fichier des immobilisations ;
- Produire toute information comptable demandée par le Comptable principal ;
- Participer à l'établissement des états financiers périodiques ;
- Participer aux inventaires périodiques de fin d'exercice ;
- Participer à la rédaction des rapports d'activités.

##### ► Gestion Financière

- Assister le D.A.F dans la préparation et le suivi mensuel des Demandes de Retrait de Fonds ;
- Assister le D.A.F dans l'analyse des rapports financiers ;
- Assister le D.A.F dans l'analyse des demandes de réapprovisionnement ;
- Assister le D.A.F dans l'établissement des Rapports de Suivi Financier trimestriel.

##### ► Gestion Administrative

- Préparer les liasses administratives et financières à la demande
- Contribuer au bon archivage des documents administratifs, comptables et Financiers ;
- Contribuer au bon suivi de la gestion du patrimoine;
- Contribuer à la préparation des missions d'audit interne et externe ;
- Accomplir toute tâche connexe demandée par le D.A.F.

##### ► Au titre de la gestion du patrimoine :

- Réceptionner et effectuer le suivi des acquisitions ;
- Effectuer le suivi des biens immobiliers et mobiliers ;
- Effectuer le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition des entités insulaires;
- Effectuer le traitement comptable des stocks ;
- Effectuer les inventaires périodiques de stocks et des immobilisations.

#### III – PROFIL DU CANDIDAT

- Etre titulaire d'un Master en Comptabilité ou équivalent;
- Avoir au moins deux (2) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion comptable et financière en général ;
- Avoir une bonne connaissance de la gestion financière ;
- Avoir une bonne expérience en rédaction des rapports financiers et de préparation des états financiers de synthèse et rapports de gestion des comptes ;
- Maîtriser l'utilisation des logiciels comptables classiques, des tableurs et traitements de textes sous Windows ;
- La maîtrise de logiciels de gestion financière serait un atout.

#### Qualités personnelles :

- Sens de l'organisation
- Excellentes capacités de planification, d'anticipation, d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'analyse et de la synthèse, rigueur et méthode
- Fiabilité, ponctualité
- Ethique professionnelle, respect de la confidentialité et de la réserve nécessaires à l'exercice de la fonction
- Disponibilité et discrétion

#### IV – DUREE DE LA MISSION

Le Comptable sera recruté pour un contrat d'essai pour une durée de 6 mois. Il sera titularisé, si ses performances sont jugées satisfaisantes à l'issue de l'évaluation faite par la Direction Générale.

#### V – CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Les candidats intéressés devront déposer un dossier comprenant :
- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général ;
  - Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste ;
  - Une copie du diplôme de Master en Comptabilité ou équivalent (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien) ;
  - Une copie des attestations ou certificats de travail. Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard, 08/03/2021 à 14 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé.

L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

**Secrétariat du Bureau du Directeur Général**  
**SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES**  
**MORONI – COULEE DERRIERE LE CROISSANT ROUGE**  
**« Recrutement d'un comptable au siège social de la SONELEC »**

#### VI – PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection sera effectuée conformément aux Directives de la SONELEC, elle comportera deux phases :

- (i) une phase de présélection des candidats sur la base de l'analyse des dossiers de candidature
- (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés afin d'identifier le candidat le plus qualifié et le plus apte pour le poste.

Le candidat retenu à l'issue du processus de sélection sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.